

Reconnaissance faciale : Précision, confiance et déploiement responsable

CONTRÔLE D'ACCÈS JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE VOYAGE IDENTITÉ – AMÉRIQUE DU NORD

POSTÉ LE 06.09.26

Au cours de la dernière décennie, **la reconnaissance faciale** est devenue un élément de plus en plus important des systèmes modernes de **gestion de l'identité** et de **sécurité publique**. Qu'il s'agisse de soutenir les enquêtes de renforcer la **sécurité aux frontières**, de fluidifier les contrôles aux frontières ou la gestion des accès, sa valeur opérationnelle est largement reconnue. Pourtant, son adoption continue de soulever des questions légitimes en matière d'équité, de responsabilité et d'acceptation sociétale.

Forte d'une vaste expérience dans l'accompagnement de programmes de sécurité publique et d'identité à travers le monde, IDEMIA Public Security sait que la performance à elle seule ne suffit pas. Pour être à la fois fiable et digne de confiance, **la reconnaissance faciale** doit reposer sur trois piliers : la précision, l'équité des performances et la gouvernance.

Pourquoi la précision seule ne suffit pas

Des évaluations indépendantes menées par des agences nationales, des organismes de normalisation et des institutions scientifiques ont montré que les systèmes modernes de reconnaissance faciale peuvent atteindre des niveaux élevés de précision et offrir des performances équitables pour des populations diverses lorsqu'ils sont évalués dans des conditions clairement définies. Ces évaluations démontrent que l'efficacité ne dépend pas uniquement de la conception de l'algorithme, mais également de facteurs tels que la qualité des images, le paramétrage des seuils, les procédures opérationnelles, les méthodologies de test et le suivi continu des performances.

Cette distinction est essentielle. Les préoccupations souvent associées à la reconnaissance faciale, notamment les biais, les erreurs d'identification et l'érosion de **la confiance du public**, peuvent survenir lorsque ces systèmes sont déployés sans disposer d'un cadre de gouvernance, de tests rigoureux, d'une évaluation des performances et de garanties adéquates.

C'est pourquoi **un déploiement responsable** doit aller au-delà des seules performances algorithmiques et s'appuyer sur des principes clairement définis.

L'application des trois lois de la biométrie

L'Institut de biométrie a formalisé cette approche à travers ses « Trois lois de la biométrie », largement reconnues :

- 1 - **La politique avant tout** : Toute utilisation de la biométrie doit être nécessaire et proportionnée, en plaçant les droits de l'homme, l'éthique et la protection de la vie privée au cœur de son utilisation.

- 2 – **La procédure découle de la politique** : Ces mesures de garantie permettent de s'assurer que les décisions font l'objet d'un examen rigoureux, que les opérations sont menées de manière équitable, que les enjeux d'équité et d'inclusion sont pris en compte et que la responsabilité est assurée.
- 3 – **La technologie s'inscrit dans le cadre des politiques et des processus** : Les organisations doivent comprendre leurs algorithmes, leurs systèmes, la qualité de leurs données et leurs environnements d'exploitation afin d'atténuer les limites et les risques.

Ensemble, ces principes rappellent un point essentiel : La technologie de reconnaissance faciale ne doit pas fonctionner comme un système de prise de décision autonome. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui s'inscrit dans un cadre humain, juridique et institutionnel.

Dans la pratique, les résultats dépendent autant de la formation, des paramètres de seuil, de la qualité des données et des **cadres de gouvernance** que de l'algorithme lui-même. **La supervision humaine** reste indispensable, en particulier dans des environnements sensibles tels que les forces de l'ordre et la sécurité aux frontières, où les technologies biométriques sont conçues pour assister, et non remplacer, le jugement professionnel.

Renforcer la confiance du public grâce à un déploiement responsable

Alors que son adoption s'accélère à l'échelle mondiale, le débat ne porte plus sur l'efficacité de la reconnaissance faciale, mais sur la manière dont elle peut être réglementée et déployée à grande échelle dans le respect des contrôles appropriés. Pour cela, une évaluation continue, des politiques claires et une répartition précise des responsabilités entre les fournisseurs de technologies et les utilisateurs finaux sont nécessaires.

La technologie de reconnaissance faciale a atteint un stade de maturité tel que ses avantages sont désormais largement reconnus. La priorité est désormais de veiller à ce que son utilisation reste contrôlée, transparente et digne de confiance au sein des communautés qu'elle dessert.

Soutenir une reconnaissance faciale éthique grâce à une expertise opérationnelle

Forte de plusieurs décennies d'expérience opérationnelle dans les domaines de la sécurité publique, de la **gestion des frontières** et des programmes d'identité, IDEMIA Public Security soutient cette approche en associant des algorithmes biométriques hautement performants et rigoureusement évalués à une expertise opérationnelle, à des capacités d'intégration de systèmes de bout en bout et à une compréhension approfondie **des réalités du terrain** et des **cadres réglementaires**.

Cette approche permet aux organismes de déployer des solutions de reconnaissance faciale qui sont non seulement efficaces, mais aussi transparentes, responsables et conformes aux exigences légales et aux attentes du public.